

Paris, le 16 février 2012

Déclaration de Dominique BARRAU, Secrétaire général

Transparence toujours

Le 15 décembre dernier, la FNSEA, dans un communiqué, a déclaré qu'elle ne s'opposait pas à la publication du rapport Perruchot sur le financement du syndicalisme.

Par ailleurs, nous rappelons que nos comptes sont publics et publiés au Journal Officiel en toute transparence.

Suite à l'article du « Point » de ce jour, nous précisons que toutes les procédures de financement ont été exposées par les responsables de la FNSEA devant la Commission parlementaire. D'ailleurs, la plupart d'entre elles ne font pas l'objet de critiques dans ce volumineux rapport.

Je tiens à dire que ce n'est pas un rapport sur le syndicalisme agricole, et choisir ce seul angle est réducteur et partial. Cependant, en toute responsabilité et forts de la confiance d'une grande majorité de paysans français, nous accueillons les critiques qui nous sont faites avec intérêt et esprit constructif.

Sur les soi-disantes « subventions déguisées » entre FDSEA et Chambres d'Agriculture, précisons que les relations, entre Chambres et FDSEA font toutes l'objet de conventions votées et approuvées, obéissent aux règles de la comptabilité publique, et tout ceci sous le contrôle de la Cour des comptes.

Sur le fait que « certaines aides » décidées dans des instances locales présidées par les préfets, seraient « subordonnées à l'adhésion syndicale », nous tenons à souligner que cette affirmation provient non pas de la Commission parlementaire mais d'une déclaration issue d'une organisation syndicale concurrente. Si de telles pratiques existaient, nous les jugerions inadmissibles.

Nous avons hésité à répondre car nous ne voulons pas alimenter les fausses polémiques mais face au questionnement, notre esprit responsable veut que l'on dise encore une fois la vérité.

Etre majoritaire, c'est une responsabilité et un devoir devant tous ; mais les attaques injustes finissent par lasser ; nous, nous préférons semer pour l'avenir.

Contact : Arnaud LEMOINE
Tél : 01.53.83.48.83
Portable : 06.13.24.19.19
Courriel : arnaud.lemoine@fnsea.fr
Site : www.fnsea.fr